

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
2011  
DE L'AAIHP

TENUE LE 19 MARS 2012

**PRESENTS**

Conseil Administration

**Emmanuel CHARTIER KASTLER – Clément BOUCCARA – Jean VALTY – Philippe BRUN – François DANIEL – Pierre DESBIEZ – Sylvie Athéna ROUER SAPORTA - Antoine CASTEL – Alain HAERTIG – Bernard KRON – Jean Nicolas VIDART – Jérémie LEFEVRE – Laurence BASTIEN – Claude François DEGOS - Bernard SEGUY**

**Autres**

**Ivan LAPREVOTTE – François MONNEINS – Jean Pierre BRUNET – Annie STAMMLER – Maryse BESSON HUBERT – Jean MARGULIS – Yves CUKIERMAN – Yves CHAPUIS – Rozen d'ESPEREY – Christian CHATELAIN – Jean FRETIN – Guillaume DEDET**

**MEMBRES CA EXCUSES**

**Claude HAMONET – Michel ARSAC – Richard VILLET – François ISELIN  
Christophe TRESALLET - Marc-Antoine ROUSSEAU - Christophe VIDAL  
Daniel WALLACH**

**MEMBRES CA ABSENTS**

**Vincent MISRAI - Vincent GUALINO –**

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- . RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Emmanuel **CHARTIER-KASTLER**
- . RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL : François **DANIEL**
- . RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER : Philippe **BRUN**
- . Questions diverses (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire Général)
- . Dépouillement et proclamation des résultats des élections au Conseil d'Administration

## **I - Rapport moral du Président : Emmanuel CHARTIER KASTLER**

Le président ouvre la séance en revenant sur l'actualité professionnelle riche (convention en rediscussion, DPC relancé, etc...). Certains pourraient voir dans notre association un relent de passé et d'admiration d'une époque toujours plus séduisante quand elle est regardée avec le prisme déformant de l'histoire.

En fait notre association a de multiples raisons d'exister et de perdurer pour peu que les notions de solidarité entre collègues (aide aux familles) et de soutien d'une certaine idée de l'exercice médical soient promues.

Les nouveaux adhérents sont actuellement peu nombreux du fait de notre réforme des statuts qui tarde à être approuvée par le ministère de l'intérieur mais cette AG est encore une fois l'occasion de voter la dernière version et d'espérer un aboutissement de cette réforme rendue nécessaire par la transformation du concours en ECN.

Les médecins sont discrédités par nos politiques et leurs revenus sont attaqués de toutes parts. Si le rôle de l'association n'est pas celui d'un syndicat, nous ne pouvons pas laisser brader notre image et l'investissement de notre formation sur l'autel du sacrifice au nom de la cible facile que nous représentons.

Des attaques nous arrivent parfois laissant croire à notre mépris ou à notre non écoute de la médecine générale ou de ses représentants. C'est tout l'inverse qu'il faut voir dans notre idée de l'Internat qui a toujours voulu défendre la formation des médecins spécialistes et des généralistes à l'identique pour peu qu'elles aient les mêmes contraintes de formation.

Ainsi je veux me féliciter du rôle progressif que nous prenons pour susciter débats et discussions grâce à l'énergie de notre secrétaire général au travers des petits déjeuners débats ou au sein de l'APHP par des échanges plus réguliers avec les anciens de l'APHP.

L'année a été l'objet de discussions au CA sur la possibilité d'accroître nos activités d'éditions au travers de notre société des éditions de l'Internat. Je soutiens ces efforts qui ne pourront cependant être réalisés qu'à budget équilibré sur souscriptions ou par des partenariats spécifiques.

Enfin notre trésorier vous en fera part, mais notre équilibre financier est fragile et les difficultés à attendre dans la recherche de nouveaux partenaires pour le journal ne sont pas de bon présage pour assurer la régularité de notre revue. Cet aspect des choses est à surveiller de près et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour clarifier notre position auprès de ceux qui voient dans notre partenariat ancien et historique avec les laboratoires Servier une raison de couper court à celui-ci compte tenu des affaires qui le mène en justice à propos du Mediator. Je m'y oppose et ne peux retenir ces arguments dans une situation où les affaires sont pendantes et où la moindre des élégances sera de savoir se séparer d'un partenaire s'il est reconnu coupable et que nous le jugions nécessaire en Conseil d'Administration. Dans l'immédiat, sauf retrait des laboratoires Servier d'un partenariat fidèle équilibré et constant, nous poursuivrons dans la voie actuelle en attendant d'en savoir plus. Les relations qui lient médecins et industrie pharmaceutique sont complexes et l'objet d'une remise en cause anarchique actuelle. Que ceux qui plaident pour ce type de retrait immédiat de l'AAIHP viennent démontrer leur stricte absence de lien d'intérêt personnel avant de jeter l'opprobre sur un partenariat à côté duquel il ne faut pas oublier l'extrême qualité des enseignements de préparation à l'ECN qu'a réussi à faire pendant près de 10 ans cet industriel.

Je conclurai en saluant le point fort qu'est le développement de nos activités de bourses et prix et en espérant pouvoir compter sur le souvenir collégial des AIHP pour leur formation à l'APHP pour venir soutenir leur association dans ces périodes difficiles par leur contribution.

## II - Rapport d'activité du secrétaire général : François DANIEL

### Liste des décédés 2011

Michel ALIZON 1958  
Yan ANSQUER 1993  
André AUTIN 1954  
Jean Louis BARIETY 1958  
François BATAILLE 1952  
Henry BENARD 1950  
Daniel BLANC 1965  
Jean Marc BLEIBEL 1973  
Lucien BOCQUET 1952  
Jean Marie BOLZE 1964  
Sylvie CALVET 1968  
Joseph CARRAUD 1944  
Alain CASTAIGNE 1968  
Pierre André CHADEYRON 1953  
Guy CHATIGNOUX 1954  
Christian CHENAL 1970  
Philippe CODRON 1954  
Pierre Charles COLVEZ 1950  
Maurice COUADE 1943  
Jean Paul DOMMERGUES 1963  
Dominique EMILIE 1978  
Clément Claude FAURE 1946 (concours normal 1945)  
François FOURNIER 1972  
Claude FRILEUX 1944  
Jean Claude GARDES 1964  
Maurice GAVELLE 1957  
Robert GEORGES 1953  
Paul GODEFROY 1957  
Jacques GRAVELEAU 1943  
René GURLY 1946 (concours normal 1945)  
Jean-Marc HUSSON 1965  
Henri JARLIER 1959  
Raphaël JOUE 1942  
Yves KERNER 1952  
Michel LACOMBE 1954  
Serge LAIK 1983  
Claude LAPRESLE 1946 (concours normal 1945)  
André LAURAS 1948  
Michel LE BOUTEILLER 1948  
Gérard LENOIR 1967  
Pierre LESIEUR 1936  
François Samuel LEVY 1936  
Frédéric LIOZON 1954  
Pierre LOBRY 1955  
Alice LOTTE 1937  
Denis Marie MALAPERT 1978  
Pierre MARLAND 1946 (concours normal 1945)  
Jacques Henry MAROTTE 1960  
Jean Paul MARTINEAUD 1958  
Bernard MAUDHUIT 1956  
François MAUVAIS 1988  
Claude MERLET 1976  
Pierre MORIN 1953  
René MUSSET 1937

Pierre PARIS 1952  
Bernard PIERQUIN 1949  
Paul PONCELET 1951  
Claude Marie Thérèse PONCET QUERET 1943  
Philippe PRUNIER 1953  
Philippe QUEMENEUR 1975  
Jean Claude RAPHAEL 1966  
Hubert REMY 1959  
Henri RICHARD 1944  
Daniel RIGOLET 1964  
Gilles ROGER 1987  
Maurice de SABLET 1940 concours 1938  
Jacques Nicolas SALOFF COSTE 1949  
Michel SERDARU 1967  
Bernard SIX 1963  
Gérard TERRIS 1955  
Guy TOURNIER 1962  
Pierre VIALARD 1956  
Paul VOLOIR 1955

Le Dr Daniel succède à Morgan ROUPRET, secrétaire général depuis 2007. Il le remercie pour tout son travail et son dévouement à l'AAIHP. Morgan continue par ailleurs de s'occuper de la revue « *L'Internat de Paris* » en tant que directeur de la publication. Pendant l'année 2011, la vie de l'Association a été rythmée par les 4 réunions habituelles du CA : le 9 mai, suite à l'AG du mois de mars, le 27 juin, le 10 octobre et le 5 décembre.

Cette année a été marquée par le recul du nombre de cotisants (1374 en 2010 à 1312 en 2011). Cette chute observée depuis 2000 (graphique 1) est due d'une part au décès de collègues âgés cotisants et d'autre part et surtout à l'absence de recrutement de jeunes membres depuis 2004, première année d'entrée en vigueur des ECN. Les nouveaux statuts ont été déposés au Conseil d'Etat. Ils devraient permettre la reprise du recrutement de nouveaux membres au niveau des CCA. C'est une tâche difficile mais indispensable. Difficile, car aucun listing n'est disponible, tant par les ECN, que par l'AP-HP, et surtout par le syndicat des CCA qui traverse une période de crise. Indispensable, car en l'absence de renouvellement, les finances de l'Association ne feront que décroître, limitant alors de plus en plus ses activités.

Quelles réponses à ce nouveau défi ? Elles se situent à trois niveaux :

**1 - L'information sur le devenir de l'Internat** est une mission importante pour l'AAIHP. Elle se situe à 2 stades : l'entrée dans 3<sup>ème</sup> cycle et la carrière des internes. Les ECN ont marqué depuis 2004 un tournant dans la répartition des nouveaux internes. Ni examen, ni concours, il s'agit simplement d'un classement où tous les candidats sont reçus leur permettant un choix et de spécialité et de secteur géographique. Le Pr Gérard LORETTE (Tours), vice-président du jury des ECN, a animé un petit déjeuner en novembre 2011, puis un dîner en février 2012 en partenariat avec l'Association des Anciens de l'AP-HP, vous trouverez dans la revue son article faisant le point sur ce problème.

Quant aux projets de réforme de l'Internat puis du Post Internat, ils ont fait l'objet d'une présentation par la CNIPI en mai puis octobre 2011. Ils reposent sur la notion de « mise en responsabilité » des internes, à partir de la troisième année révolue pour la médecine générale et de la quatrième année pour les autres spécialités, y compris la chirurgie. Les internes prennent alors le titre d'Assistants Hospitaliers avec des fonctions pendant 1 an toujours en médecine générale, et 2 ans pour les autres spécialités. Le statut des CCA n'est pas modifié pour l'instant.

On peut déplorer que l'AAIHP, qui comporte parmi les membres du CA des collègues très au courant des problèmes quotidiens des internes, n'aie en fait aucune part à ces discussions.

## 2 – Le soutien aux jeunes collègues se décline à travers 4 réalisations

- **L'aide aux familles**, but initial lors de la création de l'Association en 1883, continue à être l'une des priorités du CA. Elle concerne actuellement 6 familles, une 7<sup>ème</sup> est prévue en 2012.

- **La Bourse de recherche Master** a un gros intérêt et recueille entre 20 et 50 dossiers selon les années (graphique 2). L'enquête « Que sont-ils devenus ? » menée auprès de 19 lauréats de cette bourse, qui remonte à 1990, montre qu'ils la jugent très utile 7 fois sur 8 réponses. Elle a permis une ou plusieurs publications dans des revues à fort impact factor 6 fois sur 8, seul un travail n'a pas fait l'objet de publications. Enfin, les lauréats ont pu mener 5 fois sur 8 une carrière hospitalo-universitaire parisienne, avec 3 fois d'importantes responsabilités dans le secteur de la recherche. La volonté du CA est de maintenir, voire de développer cette action.

- **Les deux Prix d'Excellence**, initiés par Morgan ROUPRÊT, récompensent des jeunes collègues ayant publié en premier des travaux dans de prestigieuses revues. Comme ils ont été réalisés au sein de l'AP-HP, cette administration devrait soutenir davantage notre initiative.

- **La vie des salles de garde** enfin, reste une préoccupation importante du CA car c'est là l'un des symboles forts de l'Internat au niveau du folklore certes, mais surtout de la cohésion de « l'esprit de corps » qui devrait continuer à caractériser l'Internat. Cette année a été particulièrement riche en événements festifs : nuit de l'Internat sur le thème des années folles, le 29 avril 2011 ; soirée musicale du Vieux Colombier en octobre, consacrée aux chansons de salle de garde ; inauguration des fresques de la salle de garde de l'Hôpital Saint-Joseph en novembre, où l'AAIHP a été présentée à la centaine d'internes et de CCA présents. Tous ces événements montrent bien l'attachement des plus actifs de nos jeunes collègues à nos traditions. La présence de Christophe VIDAL, actuel Président de l'APPI ( Association pour la Préservation du Patrimoine de l'Internat) au sein du CA témoigne aussi de son engagement.

## 3 -Le développement des moyens de communications : 2011 a été une année difficile du fait du manque de disponibilité de Dominique CARRE sur qui repose l'ensemble des 3 activités qui définissent ce secteur.

- La revue « *L'Internat de Paris* » a pris plusieurs numéros de retard. Ce dernier et en passe d'être comblé, puisque Dominique a pu réaliser 4 numéros entre septembre 2010 et mars 2011. Un rythme régulier

trimestriel devrait à nouveau s'imposer d'ici la fin de l'année 2012. Parallèlement, une nouvelle maquette devrait voir le jour. Le contenu éditorial devrait voir se réduire la part du Forum des Spécialités, qui reste cependant incontournable et pour nos annonceurs et pour l'image de marque d'une Association dont près de 70% des membres ont toujours une activité professionnelle et sont donc considérés comme des prescripteurs. Un questionnaire d'appréciation est proposé dans le dernier numéro 69 de la revue, et orientera le comité de rédaction dans l'élaboration du contenu éditorial.

▪ **L'Annuaire de l'Internat** a encore grossi, puisqu'il compte plus de 500 pages. La nouveauté cette année consiste dans le regroupement des collègues exerçant leur activité, ce qui était autrefois le but du petit AIHP. La liste des promotions, qui a toujours eu une grande faveur auprès de vous, est désormais disponible sur le site internet. Enfin, de nombreux collègues ayant des responsabilités dans la formation des internes dans chacune de leur spécialité, ont accepté de rédiger un « état des lieux » à la fin de l'ouvrage.

▪ **Le site Internet** enfin, est régulièrement mis à jour. Il comporte la liste des promotions, vous informe des diverses réunions organisées par le CA, des publications présentes et passées, de l'historique de l'Internat et d'internes célèbres. Le nombre de passages est évalué à environ 400 à 500 par jour.

## **Conclusion : quels projets pour 2012 ?**

Ils se déclinent en 3 thèmes :

- L'augmentation du nombre de cotisants demeure une ardente obligation, motivant tout le CA, mais aussi l'ensemble des collègues cotisant déjà. Si chacun d'eux pouvait convaincre un seul de ses collègues proches de nous rejoindre, cela constituerait un formidable coup d'accélérateur.
- Le développement de la convivialité
  - Les petits déjeuners, qui ont lieu 2 à 3 fois par an au Groupe Pasteur Mutualité, sont une excellente source de mises au point sur des sujets d'actualité professionnelle, et sont repris à la fois dans la revue et sur le site Internet.
  - La participation aux réunions organisées par l'Association des Anciens de l'AP HP (AAA-AP HP) permet de se tenir au courant de ses actualités hospitalières
  - Des visites de l'Académie de Médecine par petits groupes sont prévues à partir de la rentrée 2012, elles se dérouleront le jeudi en début d'après-midi.
  - Enfin des réunions organisées par les collèges de spécialités au niveau de la région Ile de France seraient actuellement à

l'étude. Elles pourraient se tenir les samedis après-midi, dans des lieux à définir.

▪ La poursuite de l'information

Elle repose sur les 3 piliers que sont la revue de l'Internat, dont une édition numérique est également en discussion, la poursuite de l'annuaire, l'actualisation régulière du site Internet.

On devrait y ajouter 2 autres réalisations : l'édition d'une plaquette présentant les activités de l'AAIHP, et destinée aux collègues non cotisants ainsi qu'aux plus jeunes ; l'édition d'ouvrages dont celui rédigé sous la direction de Jean-Pierre BRUNET et traitant des souvenirs de salle de garde, devrait être effective lors du second semestre 2012.

Le Docteur DANIEL termine cet exposé en adressant ses remerciements à tous les membres du CA pour leur aide et à nos deux fidèles collaborateurs Dominique CARRE et Doriane de NAZELLE.

**Proclamation des résultats des votes : (358 VOTANTS)**

**Fin de mandat** pour : Emmanuel CHARTIER KASTLER, Christophe TRESALLET, Vincent GUALINO, Jean-Nicolas VIDART, Vincent MISRAI, Pierre DESBIEZ, Christophe VIDAL (IHP)

-Ne se représentent pas : Vincent MISRAI, Vincent GUALINO

-Se représentent : Emmanuel CHARTIER KASTLER, Christophe TRESALLET, Jean-Nicolas VIDART, Pierre DESBIEZ, Christophe VIDAL (IHP)

**Nouveaux candidats** : Rozen d'ESPEREY , André COHEN DE LARA , Jean-Marc BESTIAN

**AIHP ELUS**

Emmanuel CHARTIER KASTLER : élu avec 330 votes

Jean-Nicolas VIDART : élu avec 289 votes

Christophe TRESALLET : élu avec 282 votes

Rozen d'ESPEREY : élue avec 261 votes

Pierre DESBIEZ : élu avec 253 votes

André COHEN DE LARA : élu avec 230 votes

**AIHP NON ELUS**

Jean-Marc BESTIAN n'est pas élu car totalise 225 votes

**IHP ELU**

Christophe VIDAL : élu avec 305 votes

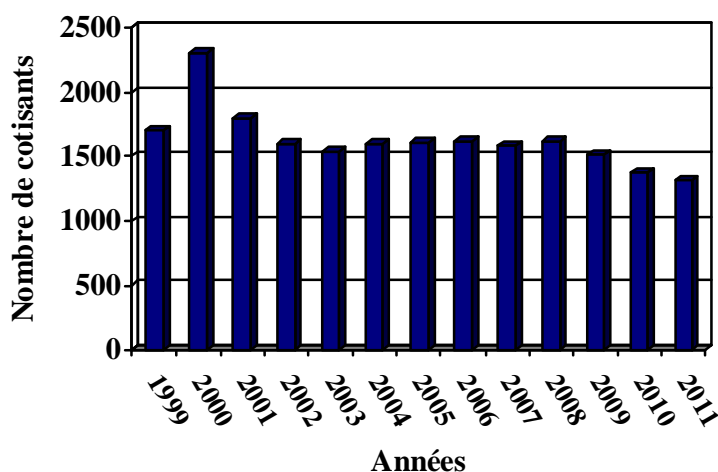
### III - Rapport financier du trésorier : comptes de l'AAIHP 2011 - Philippe BRUN

Au 30 décembre 2011, la situation financière de notre Association était pour la deuxième année consécutive en déficit : - 10 190 € cette année et - 3 525 € en 2010.

Pour mémoire le solde des comptes était de - 4 779 € en 2009, de + 3 594 € en 2008, de + 5 304 € en 2007 et de - 6 907 € en 2006. Cet important déficit est lié à une diminution des recettes (-7%).

La diminution du nombre de nos cotisants ainsi que leur vieillissement expliquent la diminution du montant de nos produits. Malgré un maintien de nos dépenses voire une très légère diminution (-2%), l'exercice est cette année encore déficitaire.

Le nombre de cotisants à l'AAIHP est en constante diminution depuis 4 ans :



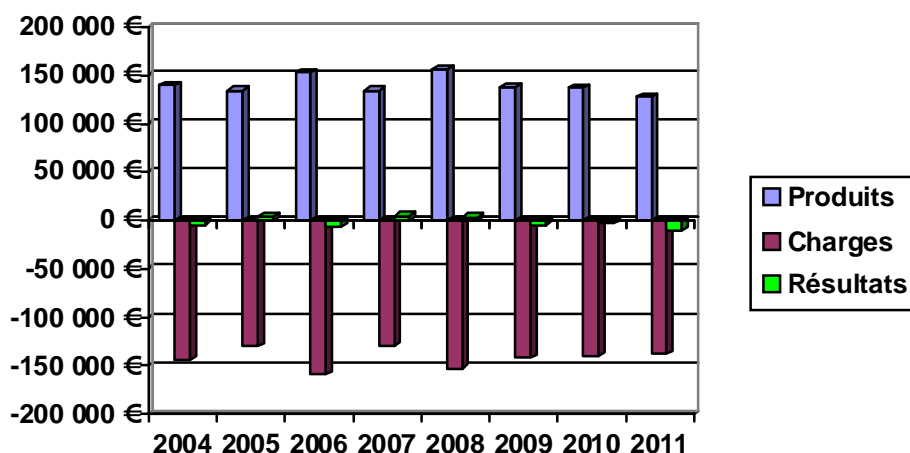
**Si nous n'ouvrons pas notre association à de nouveaux membres, la diminution de nos cotisants va continuer. La modification des statuts ouvrant notre Association aux Chefs de Clinique-Assistants des hôpitaux est donc capitale.**

Il faut aussi noter que les laboratoires Servier subventionnent l'Association pour 27 500 € (soit 22% de nos recettes). Malgré les assurances de Mr d'Hervilly sur la pérennité de cette subvention, il existe néanmoins un gros risque sur l'équilibre de ces comptes si cette subvention devait s'arrêter. Il est important d'essayer de trouver de nouveaux sponsors pour soutenir la bourse de recherche.

Enfin à l'issue du règlement qui nous opposait aux Internes sur le fond de placement des Internes, notre Association est créditée d'un portefeuille de placement de 1 083 255 €. Il faut noter que le protocole d'accord que nous avons signé nous impose de n'utiliser ce fond que pour le soutien à la recherche ou pour des actions d'entraide. Ce fond ne doit pas être utilisé pour le fonctionnement quotidien de l'Association et fera l'objet d'une comptabilité séparée.



## Compte de Résultat Association



Les comptes de résultat de l'exercice 2011 sont déficitaires de 10 190 €. Ils étaient déficitaires en 2010 de 3 525 €, en 2009 de 4 779 € et en 2006 de 6 907 €. Ils étaient bénéficiaires en 2008 et 2007 de 3 594 € et 5 304 € respectivement.

Le montant des produits a diminué de 7% par rapport à 2011 (127 631 € vs 136 589 €). Depuis 2008 le montant des produits a baissé de 18%. Cette diminution est liée à la diminution du nombre de cotisants et au pourcentage de plus en plus important de cotisants retraités. Pour le seul poste des cotisations nous notons une diminution de 25% entre 2010 et 2011 (100 131 € vs 132 589 €).

Pour rappel, les cotisations sont les suivantes : 35 € pour les IHP et 50 € pour les CCA en exercice, 80 € pour les AIHP et 65 € pour les retraités. Pour mémoire sur la cotisation de 80 € des AIHP, 18 € (23%) est reversé à la société des Editions de l'AAIHP pour l'abonnement à la revue. Par ailleurs la subvention des laboratoires Servier (27 500 €) représente 20 % du total de nos produits.

Les charges d'exploitation sont à peu près stables (137 821 € vs 140 399 € soit -2%). Elles ont depuis 2008 globalement diminué de 10%.

Le reversement à la société des Editions de l'AAIHP pour l'abonnement à la revue, 23 774 € représente 17 % de nos charges d'exploitation et est en diminution par rapport à 2010 (29 540 €) du fait de la diminution du nombre de cotisants.

Le poste soutien à la recherche comprend : la bourse de recherche Servier (12 200 €) et les deux prix d'excellence de l'AAIHP (2 000 €). Ce poste soutien à la recherche représente 10% de nos charges d'exploitation.

L'aide aux familles est en augmentation de près de 50% par rapport à 2010 (9 281 € vs 6 281 €). Ce poste représente 7% de nos charges d'exploitation. Au terme de l'accord du règlement du contentieux qui nous opposait aux Internes sur le fond de prévoyance, nous sommes engagés à prendre en charge l'aide pour 2 familles auparavant à la charge des Internes.

Les frais d'édition de l'annuaire sont à peu près stables à 31 919 € et représentent 23% de nos charges d'exploitation

Les frais de relance de cotisation, en diminution de 22% par rapport à 2010, représentent encore 15% de nos charges d'exploitation (20 223 €).

Au 31 décembre 2011, notre trésorerie était positive de 18 415 €

Enfin le contentieux qui nous opposait aux Internes sur la gestion du fond de prévoyance a été réglé. Le partage a été fait et au 31 décembre 2010 nous avons sur compte HSBC 1 078 138 € dont la quasi totalité est placée dans des fonds obligataires. Au 31 décembre 2011 le montant du fond était stable à 1 083 255 €

Pour mémoire l'association reste devoir 122 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris en 2002.

#### **IV Questions diverses :**

1/ modifications des statuts : conformément à la décision prise lors de l'AG de 2003, des nouveaux statuts ont été approuvés et soumis aux autorités statutaires pour approbation. Le processus de modifications et de corrections a suivi son cours avec les services du Ministère de l'Intérieur depuis cette date. Une nouvelle version des statuts adaptée aux demandes du Ministère va être prochainement réadressée. elle est jointe au compte-rendu d'AG et présentée à l'AG pour approbation.

A l'unanimité des membres présents et représentés, les statuts et leurs modifications sont approuvés par l'AG.

Le quorum requis n'étant pas atteint une AG extraordinaire dument convoquée est immédiatement ouverte ayant pour seul ordre du jour cette même modification des statuts.

L'AG extraordinaire adopte à l'unanimité des membres présents et représentés les statuts et leurs modifications.

2/ Vote d'une résolution pour la mise à jour des statuts et leur resoumission au Conseil d'Etat : l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale délègue à deux de ses membres (Emmanuel Chartier-Kastler et François Daniel) le droit de consentir les modifications complémentaires qui pourraient être demandées par l'administration ou le Conseil d'Etat »

3 / L'assemblée Générale décide à l'unanimité de l'approbation de l'ensemble des documents présentés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier, compte de résultat et bilan, annexes)

Le nouveau Conseil d'Administration de l'Association se réunira le lundi 2 avril 2012 pour élire son nouveau bureau.

Paris, le

**Emmanuel CHARTIER KASTLER**  
Président

**François DANIEL**  
Secrétaire Général

**Philippe BRUN**  
Trésorier